



Le Président Pöttering invite le Parlement européen à aborder le sans-abrisme en Europe

« Nous sommes décidés à donner l'impulsion politique nécessaire afin que les autres institutions européennes et les gouvernements des Etats membres s'attachent à traiter ce problème avec le plus grand sérieux », a déclaré **le Président du Parlement européen Hans-Gert Pöttering** lors du vernissage de l'exposition photographique « Crix silencieux » au Parlement européen à Strasbourg mardi passé¹.

Suite au lancement de la Déclaration écrite 111 en vue de mettre fin au sans-abrisme en Europe de la part de députés de groupes politiques différents, l'exposition offre un regard sans compromis sur la vie dans la rue à travers l'objectif du photographe français Philippe Gabel.

Dans son discours, le **Président Pöttering** a insisté sur le fait que l'exclusion liée au logement est un problème commun à tous les Etats membres de l'Union. « Le sans-abrisme est une réalité triste – et inacceptable. Il n'y a pas d'homme ou de femme qui choisisse de vivre à la rue ». Il a également insisté sur le rôle essentiel de la Commission européenne en termes de mise à disposition de données fiables et comparables sur le sans-abrisme au niveau européen. Le Président Hans-Gert Pöttering a demandé à ses collègues députés européens d'agir: « c'est notre devoir puisque, en tant que seule institution européenne détenant un mandat démocratique direct, nous sommes la voix du peuple ».

Les cinq co-signataires de la Déclaration écrite ont également pris brièvement la parole pour saluer cette exposition sur le sans-abrisme.

Mary Lou McDonald (GUE/NGL) a remercié le photographe Philippe Gabel, qui était présent, pour son « honnêteté brutale » et a souligné que « le sans-abrisme est la forme la plus visible et extrême de pauvreté et d'exclusion, de même qu'une violation des droits fondamentaux ».

Jacek Protasiewicz (EPP-ED) a notamment rappelé le rôle de l'Eglise, « qui s'est impliquée dès le début en aidant les personnes ne disposant pas d'un foyer ou d'un endroit où vivre en sécurité ».

Claude Moraes (Socialistes européens) a insisté sur la nécessité pour les députés européens de faire quelque chose face à ce problème, plutôt que de « passer leur chemin face aux personnes sans-abri dans la rue ».

Gérard Onesta (Les Verts/ALE) a encouragé ses collègues à faire la différence en signant la déclaration, un geste simple face à un problème étendu et partagé. En rappelant le numéro de la déclaration 111, il a déclaré: « une signature, une personne, un toit ».

Jean-Marie Beaupuy (ALDE) a mis en relief la nature inacceptable du sans-abrisme et l'importance pour le Parlement, organe de l'Union européenne élu démocratiquement, d'exercer une pression sur la Commission européenne afin qu'elle s'engage à agir dans ce contexte.

¹ Langue originale : anglais.



Des représentants de la **FEANTSA** ainsi que son adhérent britannique **Homeless Link** ont également pris la parole pour saluer l'initiative du Parlement européen en vue de mettre un terme au sans-abrisme.

Jenny Edwards, de l'organisation britannique Homeless Link, a insisté sur le fait qu'en termes de politiques, des solutions efficaces existent et que des progrès ont été effectués au Royaume Uni. Lorsqu'il y a une volonté politique, il y a des possibilités de progrès.

André Gachet, Vice-président de la FEANTSA, a salué cette initiative et a indiqué que pour les organisations travaillant avec les personnes sans-abri sur le terrain, le soutien et le leadership politique, de même qu'un cadre politique solide sont indispensables.

L'exposition "Cris silencieux" a été organisée par la FEANTSA en collaboration avec les cinq premiers signataires de la Déclaration écrite. Les députés européens ont la possibilité de se joindre à leurs 260 collègues et signer la déclaration jusqu'au 26 mars.

Pour de plus amples informations, vous pouvez accéder au site de la FEANTSA
<http://www.feantsa.org/code/en/pg.asp?Page=963>

Et prendre contact avec Silke Paasche:

Silke.paasche@feantsa.org

Tel. 0032 2 534 56 81

Portable: 0032 484 604 208

FIN/

Note à l'intention des rédacteurs/trices:

La FEANTSA est la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri. Fondée en 1989, la FEANTSA représente actuellement plus de 100 organisations travaillant avec des personnes confrontée à l'exclusion liée au logement et au sans-abrisme dans 27 pays européens. Ces dernières fournissent un large éventail de services aux personnes sans domicile, y compris en termes de logement, de santé et de soutien à l'emploi. Informations complémentaires à l'adresse suivante: www.feantsa.org